

Conseil économique et social

Distr. générale 19 décembre 2014

Français Original: anglais



Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière Commission européenne des forêts

Groupe de travail mixte FAO/CEE des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts
Trente-septième session
Genève, 18-20 mars 2015
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la trente-septième session¹

Qui s'ouvrira le mercredi 18 mars 2015, à 10 heures, au Palais des Nations (salle V), à Genève

Le présent ordre du jour provisoire annoté fournit aux participants à la trente-septième session du Groupe de travail mixte FAO/CEE des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts des indications concernant la structure de la réunion et les principaux thèmes qui y seront abordés.

Pour chaque domaine d'activité, le Groupe de travail examinera les activités entreprises au cours de l'année écoulée et les plans pour l'année à venir, et il formulera des observations à ce sujet. Il passera également en revue les travaux des équipes de spécialistes, leur contribution aux domaines d'activité et la façon dont elles collaborent les unes avec les autres dans le souci de garantir une exécution optimale des tâches qui leur sont confiées.

Les travaux réalisés par le secrétariat depuis la trente-sixième session du Groupe de travail sont présentés dans les documents de référence qui seront communiqués avant la session. Le secrétariat ne reprendra pas le contenu de ces documents dans ses exposés mais mettra plutôt en valeur ses principales réalisations dans chacun de ses domaines d'activité.

GE.14-24731 (F) 210115 270115





On trouvera les documents disponibles et de plus amples informations, y compris le formulaire d'inscription, à l'adresse suivante: www.unece.org/forests/wpfsem2015.

Les principales questions devant être examinées par le Groupe de travail à cette session sont les suivantes:

- Principales conclusions de l'étude sur les forêts de la CEE: état, tendances et difficultés;
- Enquête commune de 2013 sur l'énergie provenant du bois: premiers résultats et perspectives;
- Résultats de l'évaluation des politiques en matière de construction de bois;
- Projets financés par le Compte de l'ONU pour le développement;
- Auto-évaluation du Groupe de travail;
- Table ronde sur le Plan d'action de Rovaniemi (pendant la session).

I. Ordre du jour provisoire

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- Rapport de la soixante-douzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière.
- Rapport de l'atelier consacré aux menaces qui pèsent sur l'avenir de la main-d'œuvre dans le secteur forestier.
- 4. Orientations concernant les domaines d'activité.
 - a) Domaine d'activité 1: Données, suivi et évaluation:
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat;
 - ii) Rapports des équipes de spécialistes (suivi de la gestion durable des forêts, produits forestiers durables, statistiques des produits forestiers, bois-énergie);
 - iii) Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes;
 - iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission;
 - b) Domaine d'activité 2: Dialogue directif et conseils:
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat;
 - ii) Rapports des équipes de spécialistes (politiques forestières, perspectives du secteur forestier);
 - iii) Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes;
 - iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission;
 - c) Domaine d'activité 3: Communication et information:
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat;
 - ii) Rapport de l'équipe de spécialistes de la communication relative aux forêts Réseau des spécialistes de la communication dans le secteur forestier;
 - iii) Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes;
 - iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission;
 - d) Domaine d'activité 4: Renforcement des capacités:
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat;
 - ii) Rapport de l'équipe de spécialistes des emplois verts dans le secteur forestier;
 - iii) Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes;
 - iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission.

ECE/TIM/EFC/WP.2/2015/1

- 5. Auto-évaluation du Groupe de travail.
- 6. Table ronde.
- 7. Questions diverses.
- 8. Date et lieu de la prochaine session.
- 9. Élection du Bureau.
- 10. Adoption du rapport.

II. Informations générales

- 1. Le Groupe de travail est un organe subsidiaire du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO.
- 2. Le Groupe de travail contribue à la mise en œuvre du programme de travail intégré du Comité et de la Commission (ECE/TIM/2013/2). Il fait rapport à ces deux organes et se réunit chaque année pour:
- a) Fournir des avis sur la mise en œuvre de tous les aspects du programme de travail;
- b) Passer en revue les travaux des équipes de spécialistes et faciliter l'échange d'informations sur leurs activités;
- c) Définir les actions prioritaires et les nouvelles questions pertinentes; et communiquer les priorités proposées et des recommandations spécifiques au Comité et à la Commission pour examen.
- 3. Pour chaque domaine d'activité, et en s'appuyant sur un rapport du secrétariat, le Groupe de travail examine les activités entreprises au cours de l'année écoulée et les plans pour l'année à venir, et il formule des observations à ce sujet.
- 4. Il passe en revue les travaux des équipes de spécialistes, leur contribution aux domaines d'activité et la façon dont elles collaborent les unes avec les autres dans le souci de garantir une exécution optimale des tâches qui leur sont confiées. Pour ce faire, il:
- a) Est saisi des rapports des équipes de spécialistes, qu'il examine en vue de garantir une meilleure compréhension de leurs activités et d'évaluer leurs plans de travail; le cas échéant, il peut revoir leurs mandats et en recommander la mise à jour pour approbation par ses organes de tutelle;
- b) Identifie les synergies possibles et facilite l'échange d'expériences entre les équipes de spécialistes et les délégations des États membres;
- c) Renforce la visibilité et l'impact des travaux des équipes de spécialistes auprès des États Membres et des organismes des Nations Unies compétents.
- 5. Dans le cadre de son travail pour le Comité et la Commission, le Groupe de travail:
- a) Propose des activités prioritaires dans les domaines d'activité et sur les nouvelles questions pertinentes;
- b) Élabore, à la demande de ses organes de tutelle, des méthodes d'analyse économique du secteur, ainsi que des techniques pour la collecte, la validation, l'analyse et la diffusion des informations et des statistiques;
- c) Entreprend, à la demande de ses organes de tutelle, des projets spéciaux dans les domaines de l'économie et des statistiques intéressant la foresterie, les produits de la forêt et les politiques et institutions forestières;
- d) Apporte sa contribution et fournit des avis techniques au Comité et à la Commission sur les questions examinées par ces organes, notamment l'établissement d'études sur la situation et l'avenir des forêts et sur l'industrie forestière, comme les études sur les perspectives du secteur et les revues annuelles du marché des produits forestiers;
- e) Examine avec d'autres secteurs des questions d'intérêt commun, y compris les meilleures pratiques de gestion durable des forêts et leurs incidences sur la durabilité

globale des forêts, la gestion des ressources naturelles et d'autres sujets comme la biodiversité et les changements climatiques;

- f) Collabore avec d'autres organismes internationaux, dont Forest Europe, EUROSTAT, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et la Conférence des statisticiens européens, afin de coordonner les activités et d'éviter tout chevauchement.
- 6. Les travaux du Groupe de travail seront évalués au cours de cette session.

III. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

7. Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe et suivant l'usage, le premier point de l'ordre du jour est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Rapport de la soixante-douzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière

8. Le secrétariat présentera un résumé des discussions et en fera ressortir les incidences sur les travaux du Groupe de travail mixte FAO/CEE des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts.

Point 3

Rapport de l'atelier consacré aux menaces qui pèsent sur l'avenir de la main-d'œuvre dans le secteur forestier

9. Le secrétariat présentera au Groupe de travail les résultats de l'atelier thématique tenu le jour précédent, pour examen et suite à donner, s'il y a lieu.

Point 4

Orientations concernant les domaines d'activité

- 10. Il est demandé aux représentants de passer en revue les activités réalisées en 2014 et au premier trimestre de 2015, et d'étudier également les futurs plans de travail en précisant s'ils les approuvent ou si des modifications doivent y être apportées; cela vaut pour les activités du secrétariat comme pour les travaux des équipes de spécialistes.
- 11. Les travaux réalisés par le secrétariat depuis la trente-sixième session du Groupe de travail sont présentés dans les documents de référence qui seront communiqués avant la session. Dans son exposé consacré à la mise en œuvre, le secrétariat ne reprendra pas toutes les réalisations répertoriées dans ces documents, afin de laisser plus de temps pour les débats.
- 12. Les rapports sur les activités des équipes de spécialistes seront disponibles avant la session. Chaque équipe de spécialistes établira un rapport relevant de son principal domaine d'activité. On trouvera ci-après la liste des principaux domaines d'activité et des aspects marquants des travaux du secrétariat et des équipes de spécialistes:
 - a) Domaine d'activité 1: Données, suivi et évaluation
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat

Aspects marquants:

 Principales conclusions de l'étude sur les forêts de la CEE: état, tendances et difficultés;

- Enquête commune de 2013 sur l'énergie provenant du bois: premiers résultats et perspectives;
- ii) Rapports des équipes de spécialistes (suivi de la gestion durable des forêts, produits forestiers durables, statistiques des produits forestiers, bois-énergie);
- iii) Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes;
- iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission;
- b) Domaine d'activité 2: Dialogue directif et conseils
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat

Aspects marquants:

- Résultats de l'évaluation des politiques en matière de construction à base de bois;
- Compte rendu de l'atelier organisé sur le thème «Chauffer plus avec moins de bois»;
- ii) Rapports des équipes de spécialistes (politiques forestières, perspectives du secteur forestier);
- iii) Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes;
- iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission;
- c) Domaine d'activité 3: Communication et information
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat

Aspects marquants:

- Journée internationale des forêts 2015 «Les forêts et l'alimentation»;
- Présentation en avant-première d'une infographie animée (vidéo);
- Rapport de l'équipe de spécialistes de la communication relative aux forêts – Réseau des spécialistes de la communication dans le secteur forestier;
- Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes (thèmes de la Semaine européenne des forêts 2015 et de la Journée internationale des forêts qui sera célébrée en 2016 par exemple);
- iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission;
- d) Domaine d'activité 4: Renforcement des capacités
 - i) Mise en œuvre par le secrétariat

Aspects marquants:

 Rapport de situation sur le projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement, concernant la gestion durable des forêts dans l'optique d'une économie plus respectueuse de l'environnement dans le Caucase et en Asie centrale;

- Rapport de l'équipe de spécialistes des emplois verts dans le secteur forestier;
- iii) Définition des actions prioritaires et des nouvelles questions pertinentes;
- iv) Recommandations adressées au Comité et à la Commission.

Point 5

Auto-évaluation du Groupe de travail

- 13. Réunis en session commune, le Comité des forêts et de l'industrie forestière à sa soixante et onzième session et la Commission européenne des forêts à sa trente-septième session ont approuvé le mandat actuel du Groupe de travail mixte (ECE/TIM/2013/2). Les principaux éléments du mandat ont été rappelés dans la section II. Informations générales.
- 14. À sa trente-cinquième session, le Groupe de travail mixte a souligné l'importance d'une auto-évaluation régulière et a demandé au secrétariat d'organiser l'auto-évaluation suivante à sa trente-septième session, en 2015.
- 15. Le secrétariat suggérera des modalités pour procéder à cette auto-évaluation, probablement dans le cadre de travaux de groupe, suivis d'une discussion générale. Le but de l'auto-évaluation est d'examiner comment améliorer la communication et la mise en œuvre du programme de travail intégré par le secrétariat et les équipes de spécialistes, quelles sont les procédures pertinentes et comment rationaliser la structure et les réunions du Groupe de travail mixte.
- 16. Le résultat de l'auto-évaluation sera annexé au rapport de session et communiqué à la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts. Le secrétariat rendra compte des activités mises en œuvre à la trente-huitième session du Groupe de travail mixte, en 2016.

Point 6 Table ronde

- 17. L'auto-évaluation effectuée par le Groupe de travail en 2013 a révélé une volonté manifeste «d'encourager et de faciliter l'organisation de tables rondes durant les sessions du Groupe de travail pour stimuler des discussions plus approfondies sur des questions fondamentales». Les pays se sont félicités de la table ronde organisée à l'occasion de la trente-sixième session du Groupe de travail mixte, qui portait sur l'amélioration des renseignements sur la propriété forestière dans la région de la CEE. La table ronde portera, cette année, sur un sujet tiré du «Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte».
- 18. Le secrétariat décrira l'état d'avancement et les prochaines étapes de la mise en œuvre du Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte (ECE/TIM/2013/12). Les représentants sont invités à présenter des observations et des avis sur les mesures qui pourraient être prises.
- 19. Le secrétariat invitera les représentants ainsi que des personnalités et des spécialistes de premier plan à rendre compte des principaux faits nouveaux survenus dans les États membres. Après la présentation du sujet, les représentants seront invités à faire part de leurs observations. Les résultats des débats serviront à orienter les futures activités du secrétariat.

Point 7

Questions diverses

20. À la date à laquelle le présent document a été établi, le secrétariat n'avait pas de questions à proposer au titre de ce point. Les délégations sont invitées à faire part des questions qui les intéressent avant la session ou au moment de l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Point 8

Date et lieu de la prochaine session

21. Le secrétariat propose d'organiser la prochaine session les 22 et 23 mars 2016, à Genève. Les orientations découlant de la session pourront ainsi être intégrées dans le processus de collecte des données annuelles, ainsi que dans la Revue annuelle du marché des produits forestiers. Les dates proposées étant consécutives à la Journée internationale des forêts, qui se tiendra le 21 mars 2016, les délégations sont invitées à se prononcer sur la date suggérée ainsi que sur la manière dont le Groupe de travail pourrait s'associer, en 2016, à la Journée internationale des forêts, et/ou s'il serait opportun d'organiser un atelier avant la session.

Point 9 Élection du Bureau

22. Le Groupe de travail est appelé à élire un président et deux vice-présidents. À sa trente-sixième session, le Groupe de travail a élu M. J. Hangler (Autriche) Président, M^{me} E. Maki-Simola (Finlande), Vice-Présidente sortante, et M. Jeff Prestemon (États-Unis d'Amérique), nouveau Vice-Président, pour qu'ils assument leurs fonctions, jusqu'à la fin de la trente-septième session. Ces dernières années, la procédure suivie a été de demander aux membres du Bureau d'accomplir deux mandats consécutifs.

Point 10 Adoption du rapport

23. Le Groupe de travail sera invité à adopter le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

IV. Calendrier indicatif

24. Le secrétariat propose le calendrier indicatif suivant:

Mardi 17 mars 2015

10 h 00-18 h 00 Atelier consacré aux menaces qui pèsent sur l'avenir de la

main-d'œuvre dans le secteur forestier

Groupe de travail mixte FAO/CEE des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts, trente-septième session

Mici Ci Cui 10 mais 201.	Mercredi	18	mars	2015
--------------------------	----------	----	------	------

10 h 00-13 h 00 Points 1 à 4 15 h 00-18 h 00 Point 4 (*suite*)

Jeudi 19 mars 2015

10 h 00-13 h 00 Point 4 (*suite*)

15 h 00-18 h 00 Point 5 – Auto-évaluation du Groupe de travail

Vendredi 20 mars 2015

10 h 00-12 h 00 Point 6 – Table ronde

12 h 00-13 h 00 Points 7 à 10

13 h 00 Clôture de la trente-septième session du Groupe de

travail mixte FAO/CEE des statistiques forestières et de

l'économie et de la gestion des forêts

Vendredi 20 mars 2015

15 h 00-18 h 00 Journée internationale des forêts «Les forêts et

l'alimentation»

V. Liste des principaux acronymes et abréviations

CEE	Commission économique pour l'Europe
CEF	Commission européenne des forêts
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OIT	Organisation internationale du Travail